



Journée nationale d'étude Elus Santé Publique et Territoires, co-organisée avec le Centre Collaborateur de l'OMS pour la Santé Mentale

Le 19 Janvier 2017 à Talence

4e rencontre nationale des Conseils locaux de santé mentale (CLSM) en France

Le CLSM : une révolution tranquille

Les Conseils Locaux de Santé Mentale, qui se déploient depuis plus de 10 ans sur l'ensemble de la France, sont des outils de gouvernance locale en faveur de la promotion de la santé mentale, de l'accès aux droits et aux soins. Ils permettent, dans une logique de santé communautaire, le décloisonnement entre les acteurs locaux.

Ainsi, le CLSM, lieu de coordination et de concertation, est une démarche de santé publique qui part des acteurs du territoire de proximité et de ses spécificités pour élaborer avec l'ensemble des membres une politique locale de santé mentale.

Actuellement, plus de 170 CLSM sont opérationnels et une soixantaine sont en projet.

Aujourd'hui, la démarche est inscrite dans la loi de modernisation du système de santé du 16 janvier 2016 comme un élément opérationnel de proximité pour la mise en œuvre des futurs projets territoriaux de santé mentale. Son rôle est consolidé par l'instruction du 30 septembre 2016, signée par les ministères de la santé et de la ville, qui promeut leur développement, de même que le rapport Laforcade.

Cependant, le CLSM est une démarche singulière, appropriée par chaque territoire, tant dans sa constitution que par les priorités qu'il se fixe : c'est cette diversité qui fait sa force. Sans la participation de tous, élus, professionnels, usagers et aidants, l'accès pour tous à la prévention et aux soins ne peut être opérant.

Cette reconnaissance législative exige donc une nouvelle réflexion pour garder les caractères de souplesse, de proximité et de volontariat qui ont été à la base de leur succès en France.

Cette quatrième rencontre nationale proposera de réfléchir sur le positionnement des CLSM dans le nouveau paysage de la santé publique (CLS, contrat de ville, Contrats territoriaux de santé) et de la santé mentale (Contrat territorial de santé mentale), d'étudier ses potentialités dans la prévention du suicide, de débattre du rôle du CLSM en tant que lieu de démocratie en santé par la participation active des usagers et des aidants à l'élaboration des décisions les concernant.

à TALENCE – Université de Bordeaux
Auditorium de l'Agora – Domaine du Haut-Carré
Bât. C4
43, rue Pierre Noailles
33400 Talence

Entrée gratuite sur inscription préalable et dans la limite des places disponibles :
<https://www.inscription-facile.com/form/V3htFSsiM44ocR8bAEju>

A 15 minutes en tram – Ligne B, arrêt Forum – de la gare SNCF